Image not found or type unknown

# retrait frauduleux en banque

Par **Marius Fantoni**, le **31/08/2023** à **02:49**

***Bonjour,***

J'ai été victime d'un vol de mon chéquier, passeport et permis de conduire.

J'ai porté plainte au commissariat et signalé à ma banque cet incident le jour même de ce forfait.

2 jours plus tard, a débuté une succession de retraits frauduleux réalisés en GUICHET.

Le 1er retrait frauduleux a eu lieu le 28 juin 2023. Les suivants se sont produits de manière perlée jusqu'au 12 juillet.

J'ai réalisé des compléments de plaintes et des courriers d'information et de réclamation à ma banque à chaque reprise.

Au total, la fraude s'élève à 2400€.

Nous sommes le 31 août, soit 2 mois après le 1er retrait frauduleux, je n'ai toujours pas été remboursé du tout.

Quels sont mes droits? Suis-je éligible à des dommages et intérêts compte tenu des délais sus-evoqués? Et suis-je raisonnablement en mesure de réclamer des pénalités à mon bénéfice ?

***Merci***

Par **janus2fr**, le **31/08/2023** à **08:01**

Bonjour,

Comment se font ces retraits "au guichet" ? Je pensais qu'il y a bien longtemps que les agences ne donnent plus d'espèces autrement qu'aux DAB.

Par **Louxor_91**, le **31/08/2023** à **10:28**

Bonjour,

quelles sont les réponses de la banque svp ? Comme Janus, je suis surpris des retraits guichet ?! Sous quelle forme ont ils eu lieu ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés